

Chapitre 3. Transition à l'âge adulte et connaissances en matière de reproduction humaine

Abdellatif LFARAKH

Introduction

Le présent chapitre a pour but d'étudier les principaux aspects marquant l'entrée à l'âge adulte, d'analyser les variations des perceptions relatives au mariage et à la polygamie et d'évaluer les connaissances des adolescents en matière de reproduction humaine et de planification familiale.

Etant donné que l'adolescence est précisément la période où la différenciation sexuelle des rôles s'intensifie, une analyse par sexe sera privilégiée.

I. A propos des signes de la transition à l'âge adulte

L'âge de la puberté est un paramètre qui marque la précocité ou non du passage à l'âge adulte. Aussi, procédons-nous dans cette première section à son estimation pour les adolescents de 13 à 19 ans, enquêtés en milieu semi-urbain et rural de Marrakech, auprès de leurs ménages en janvier 2003. Il sera également question des manifestations de cette période de la vie, à travers l'enquête des lycéens en milieu semi-urbain de Marrakech.

1. Age de la puberté

Généralement, on utilise pour les filles la date des premières règles pour mesurer l'âge de la puberté. Cet événement se situe "approximativement à mi-temps de la transition pubertaire, entre l'apparition des premiers poils pubiens et la formation des seins d'adulte. Ce processus se déroule en moyenne entre 10 et 14 ans et demi. Pour les garçons, la date de mue et celle de la dernière poussée de croissance sont utilisées" (Lagrange, 1997). Ces événements ne sont pas très mémorisables. Souvent, on suppose que le développement pubertaire des garçons est décalé d'environ un an par rapport à celui des filles.

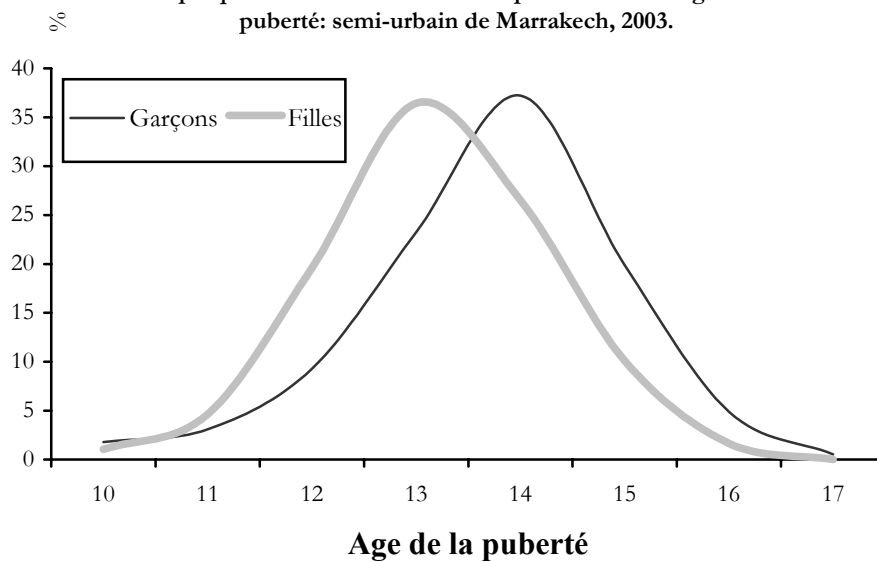
Lors de l'enquête sur les adolescents de Casablanca et celles réalisées en milieu semi-urbain et rural de Marrakech, la question suivante a été posée à chaque adolescent de 13 à 19 ans, tiré au hasard parmi les adolescents du même

groupe d'âges du ménage échantillon : *chhâl kân fi `umrak malli thaq a`lik ramdân?* (À quel âge l'observance du Ramadan vous est devenue obligatoire du point de vue de la religion) ? Les réponses par sexe permettent de donner une estimation de l'âge de la puberté. En milieu semi-urbain, sur 472 garçons 85, soit 18,0%, ont déclaré ne pas avoir encore atteint cet âge. De même, parmi 533 filles enquêtées, 58, soit 10,9%, ont répondu ne pas avoir atteint cet âge. En milieu rural, sur 504 garçons 130, soit 25,8%, ont déclaré ne pas avoir encore atteint cet âge et sur 522 filles enquêtées, 86, soit 16,5%, ont répondu ne pas avoir atteint cet âge. Le pourcentage des enquêtés n'ayant pas encore atteint l'âge de la puberté est assez élevé en milieu rural relativement au milieu semi-urbain. Par exemple, parmi le sexe masculin, environ le quart des enquêtés est dans cette situation versus moins du cinquième (18%) dans le semi-urbain. Dès lors, cette variable d'atteinte de l'âge de puberté devrait être prise en considération lors de l'interprétation des résultats de ces enquêtes. Il est à signaler qu'en milieu semi-urbain ces enquêtés *non encore pubères* ont moins de 15 ans (58 enquêtées de 13 à 14 ans et 85 enquêtés masculins de même tranche d'âges, exception faite de deux cas âgés de 15 ans révolus). Il en est de même pour le milieu rural où les 130 garçons et les 86 filles *non encore devenus (es) adolescents (es)* ne dépassent pas 15 ans révolus au moment de l'enquête.

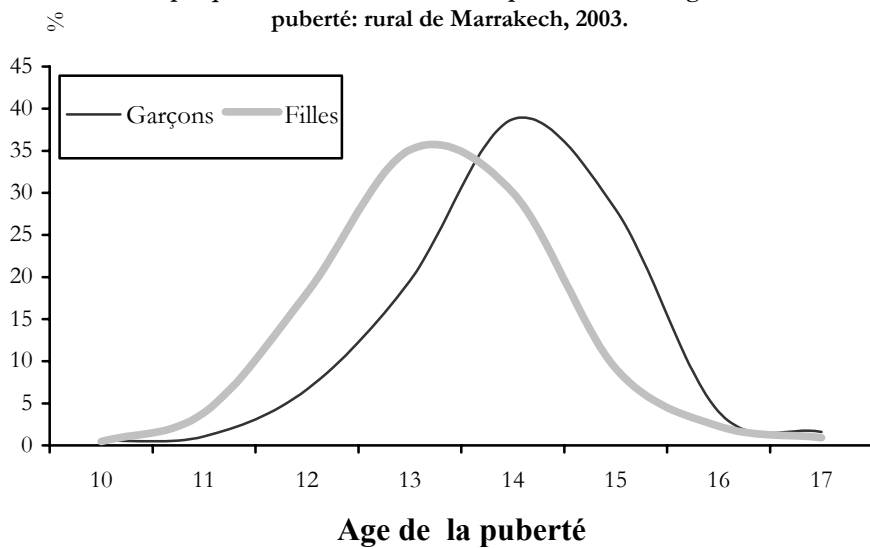
Les graphiques 1 et 2 présentent les réponses des cas d'enquêtés ayant atteint l'âge de la puberté. La distribution par âge indique que la majorité des filles ont eu leurs premières règles entre 12 et 14 ans et ce, quelque soit le milieu de résidence, soit une répartition conforme à ce qui est observé dans plusieurs populations (Kattab, 1996). En ce qui concerne les garçons, ces graphiques montrent que leur quasi-totalité a atteint la puberté entre 12 et 15 ans en ville, et entre 13 et 15 ans dans les campagnes.

En moyenne, les filles enquêtées ont atteint cet âge à 13,65 ans dans le semi-urbain et à 13,99 ans dans le rural alors que les garçons enquêtés ont déclaré atteindre cet âge de puberté à 13,73 ans dans le semi-urbain et à 14,03 ans dans le rural, soit à des âges moyens légèrement avancés en milieu rural et qui ne diffèrent que très peu par sexe.

Graphique 1. Enfants de 13 à 19 ans par sexe selon l'âge de la puberté: semi-urbain de Marrakech, 2003.



Graphique 2. Enfants de 13 à 19 ans par sexe selon l'âge de la puberté: rural de Marrakech, 2003.



La mesure de l'âge moyen auquel les générations enquêtées, les adolescents âgés de 13-19 ans, ont eu leurs premiers signes de puberté est difficile à établir. En outre, certains adolescents n'ont pas encore atteint la puberté d'où un effet de troncature. Il est donc calculé ici d'une manière très approximative. En revanche, l'âge médian- âge auquel la moitié des adolescents d'une tranche d'âge ont eu leur puberté- qui, lui, ne dépend pas du groupe d'âges retenu dans son calcul, est relativement plus précis.

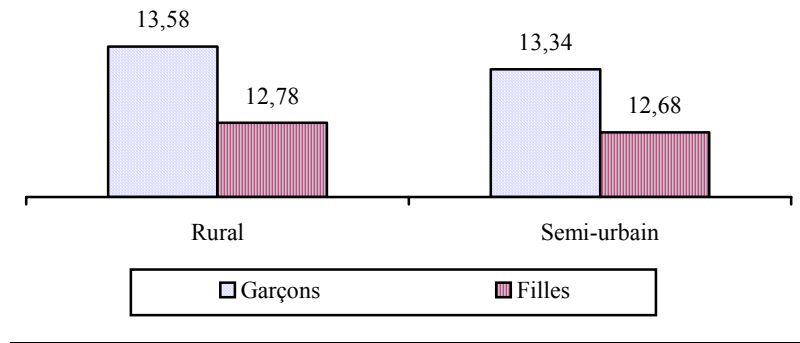
Il varie beaucoup parmi les populations, principalement en raison du facteur nutritionnel (Bongaarts, 1998, p :99). Les données recueillies auprès des adolescents de l'enquête ménage de Marrakech indiquent que, dans le semi-urbain, l'âge médian est de 12,68 ans chez les filles contre 13,34 ans chez les garçons. Dans le rural, il est respectivement de 12,78 ans et 13,58 ans, soit un écart de moins d'une année (0,66 et 0,80 ans respectivement).

Etant donnée qu'il s'agit de mesures par questionnaire sur des manifestations externes de la puberté et qui sont moins précis mais bien mémorisables et faute d'autres indicateurs, nous pouvons considérer les valeurs obtenues comme assez acceptables.

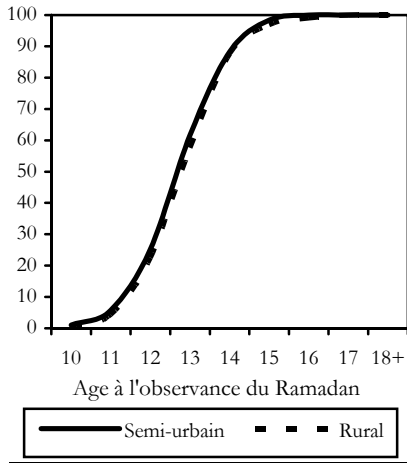
Outre les niveaux vraisemblables obtenus au niveau de chaque milieu de Marrakech, les écarts par sexe et les variations par milieu confirment la bonne qualité des déclarations des enquêtés puisqu'elles sont cohérentes avec la variation du niveau nutritionnel et du statut relatif des sexes selon la catégorie socio-économique. En effet, qu'il s'agisse de filles ou de garçons, l'âge médian à la puberté diminue légèrement en passant du milieu rural au milieu semi-urbain, bien que ce dernier ne marque pas une distinction importante avec le rural enquêté du point de vue socioéconomique.

De même, l'écart entre sexes est moins prononcé chez les adolescents du semi-urbain (0,66 ans) que chez ceux vivant dans le rural (0,80 ans).

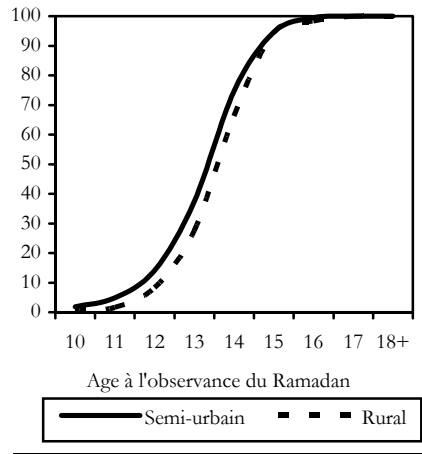
Graphique 3. Age médian à la puberté par sexe et milieu de résidence: enquête ménage de Marrakech, 2003



Graphique 4. Pourcentages cumulés des filles ayant atteint l'âge de la puberté: enquête ménage de Marrakech



Graphique 5. Pourcentages cumulés des garçons ayant atteint l'âge de la puberté: enquête ménage de Marrakech



L'âge de la puberté est un indicateur marquant l'entrée théorique à la vie de reproduction. Dans des pays tels que le nôtre, c'est généralement à partir de la conclusion du mariage que l'exposition effective au risque de la sexualité et à celle de la grossesse commence. La section suivante analyse l'évolution de la primo-nuptialité.

2. Manifestations de la puberté

Ne disposant pas d'informations sur l'ensemble des adolescents en raison de difficultés de collecte des données jugées intimes, nous sommes forcés de restreindre notre analyse aux lycéennes adolescentes enquêtées par questionnaire anonyme (voir le rapport de l'enquête réalisée dans le semi-urbain de Marrakech).

Ainsi, en réponse à la question adressée aux lycéennes «saviez-vous de quoi il s'agissait la première fois que vous avez eu vos règles? (Au cas où vous ne les avez pas encore, connaissez-vous de quoi il s'agit ?)»¹ environ un quart (21,9%) de ces filles ont déclaré ne pas connaître, à priori, ce que c'est. Cette proportion varie selon l'âge de l'adolescente, elle est plus élevée parmi les plus âgées, 20 à 21 ans, soit 32,3% ; modérée parmi celles âgées de 16 à 19 ans, soit 21,7% et relativement faible parmi les plus jeunes, âgées de 13 à 15 ans, soit 12,5%. Ces variations pourraient s'expliquer par l'intensification des programmes d'information, éducation et communication en matière de population dans l'enseignement scolaire et à travers les médias de sorte que les anciennes générations des jeunes enfants étaient moins informées que les plus récentes.

S'agissant des principales sources d'information des lycéennes sur les manifestations des règles avant qu'elles ne les aient eues, les données obtenues montrent clairement l'importance de la mère à cet égard (29,6%), de l'école (23,3%), suivies par ordre décroissant des amies (15,3%), de la lecture de revues et livres (11,9%) et des sœurs (8,7%). En revanche, le rôle des médias audiovisuels reste relativement faible (1,7% pour la radio et 4,5% pour la télévision). Ce classement reste valable quelque soit la tranche d'âge considérée comme le montre le tableau 1.

¹Sur 792 filles enquêtées 98,7% ont déclaré avoir eu leur première règle et sur 929 garçons, 89,0% ont déclaré avoir eu une éjaculation, soit en total 93,5% qui sont devenus adolescents

Tableau 1. Sources d'information sur les premières règles selon l'âge de l'adolescente

Source D'information	13-15 ans	16-19 ans	20-21 ans	N.D	Ensemble
Personne	4,1	3,7	5,0	25,0	4,0
Mère	32,9	29,1	33,7	37,5	29,6
Sœurs	8,2	8,9	6,9	0,0	8,7
Amies	15,1	15,3	16,8	0,0	15,3
Ecole	24,7	23,6	19,8	12,5	23,3
Radio	0,0	1,9	1,0	0,0	1,7
Télévision	2,7	4,8	2,0	0,0	4,5
Livre/revue	12,3	11,7	12,9	25,0	11,9
Autre	0,0	1,0	2,0	0,0	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre de cas	73	1201	101	8	1383

N.D : signifie, pour tous les tableaux, non déclaré

Source: Enquête élève du semi-urbain de Marrakech, 2003

Les résultats indiquent, en outre, qu'une proportion significative des filles souffrent pendant cette période critique de leur vie, puisque les sentiments de la majorité des lycéennes, lors de leurs premières règles, étaient caractérisés par la peur et l'inquiétude (57,8%) ou l'embarras et le stress (32,1%) et seule une petite fraction de ces filles (6,8%) étaient contentes. Le sentiment de peur et d'inquiétude est le plus accentué chez les lycéennes les plus âgées (66,0%) et inversement les réactions de joie caractérisent une proportion moins faible chez les jeunes lycéennes que chez les plus âgées (voir tableau 2).

Tableau 2. Sentiments/réactions des adolescentes lors des premières règles selon l'âge

Sentiments/réactions	13-15 ans	16-19 ans	20-21 ans	N.D	Ensemble
Peur / inquiétude	57,4	56,2	66,0	44,4	57,8
Embarras/ stress	21,3	32,6	29,7	55,6	32,1
Joie	8,5	7,1	4,4	0,0	6,8
Autres	12,8	3,2	0,0	0,0	3,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre de cas	47	936	91	9	1083

*Au contraire du tableau 1, seules les réponses de celles ayant eu au moins une fois leur règle sont considérées dans ce tableau.

Source: Enquête élève du semi-urbain de Marrakech, 2003

Ce constat est confirmé par le fait que pendant les trois derniers cycles menstruels, 36,1% des filles ont eu une douleur qui les a obligées à prendre un médicament, 15,9% ont été contraintes de rester à la maison et 5,2% à consulter le médecin. Seules 34,3% ont déclaré n'avoir pas eu de douleur, proportion qui

augmente avec l'âge, comme on peut s'y attendre : 23,1% pour les lycéennes de 13-15 ans, 34,7% pour celles de 16-19 ans et 36,1% pour celles de 20-21 ans.

On a également demandé aux lycéennes si, d'une façon générale, elles ont un problème de santé lors des règles; dans l'affirmative, elles étaient invitées d'indiquer la nature principale de ce problème. Il s'est avéré que sur 782 filles ayant eu leurs règles et ayant répondu à la première question, 60,2% des lycéennes ont répondu par l'affirmatif. Parmi les réponses de ces dernières concernant le type de problème de santé ressenti, 40,9% correspondent à « une douleur dorsale ou abdominale ou d'articulations », soit des douleurs qui résultent, dans beaucoup de cas, de situations de fatigue et de stress ; puis 13,6% des réponses correspondent à la catégorie « fatigue, des nausées », et 9,8% font partie de la catégorie « nervosité, stress, angoisse », et que 6,7% indiquent que les concernées souffraient de « douleurs dues au prolongement de la durée des règles ».

Lorsqu'on a demandé aux lycéennes enquêtées si elles avaient reçu des conseils au moment des règles, près de trois sur quatre (73,6%) ont répondu par l'affirmatif (soit 580 sur 788 enquêtées). En leur demandant d'indiquer la personne qui a fourni ces conseils, on a pu collecter des réponses montrant le rôle privilégié de la mère. Celle-ci est la source de ces conseils dans 71,2% des cas de réponse. Les autres personnes viennent en deuxième position, mais de loin, pour 27,0% des cas et le père pour 1,8% seulement.

Ces résultats suggèrent la nécessité d'une intensification des campagnes de sensibilisation et d'éducation dans ce domaine, que ce soit pour les filles ou pour leurs parents, surtout que ces proportions ne concernent que des lycéennes, soit une catégorie mieux encadrée que les non scolarisées.

II. Tendances et préférences en matière de nuptialité

Dans cette section, les perceptions de l'âge idéal au mariage et les opinions relatives à la polygamie seront discutées après avoir présenté des estimations sur l'évolution de l'entrée effective en union conjugale.

1. Tendances des mariages précoces

L'âge d'entrée au premier mariage revêt un intérêt particulier car il marque, plus que l'âge de la puberté, la transition à l'âge adulte et à la période de reproduction, particulièrement pour le sexe féminin. Autrefois, en raison de la précocité du mariage, les jeunes filles assumaient le rôle d'adulte tout au début de la puberté, en devenant fiancées, puis mariées, à un âge précoce. Le mariage se situait souvent pour les jeunes femmes à l'époque des premières règles. Pour les hommes, il est déterminé en fonction de considérations socio-économiques. C'est

ce qui explique que l'entrée des hommes en première union se situe à un niveau toujours supérieur à celui correspondant au sexe féminin.

Aujourd'hui, l'âge de contracter un premier mariage s'est accru, prolongeant ainsi la durée d'adolescence. En effet, au fur et à mesure que l'enseignement structuré s'est répandu, l'éducation est devenue un facteur de retard du mariage. La participation croissante des femmes à l'emploi en dehors du foyer, est un autre déterminant de l'augmentation de l'âge au premier mariage. Il en va de même des difficultés à trouver un emploi satisfaisant.

Le tableau 3 permet de constater cette évolution sans précédent: la conclusion d'un premier mariage par les femmes se faisait, en moyenne, pendant l'adolescence: 17,5 ans en 1960. Cet âge moyen a progressé à 27,4 ans² en 2000 (Direction de la Statistique, 2003), soit un retard de près de dix ans. Au cours de cette période de 40 ans, les hommes ont connu un recul moins rapide de l'âge d'entrée en première union: 24,0 ans en 1960 contre 31,9 ans en 2000, soit une variation de 7,9 ans. Ces changements sont plus frappants dans les villes comme en témoigne le tableau 3.

² L'âge moyen au premier mariage est estimé ici indirectement par la méthode de Hajnal. En fait, cette méthode surestime l'âge moyen au mariage car elle est affectée par la proportion des célibataires aux âges avancés qui a beaucoup augmenté. Par conséquent, l'évolution de l'entrée moyenne en première union est plus rapide qu'elle ne l'est effectivement.

Tableau 3. Age au premier mariage par sexe et milieu de résidence.

Sexe et année	Urbain	Rural	Ensemble
Sexe féminin			
1960	17,5	17,2	17,5
1971	20,9	18,7	19,6
1982	23,8	20,8	22,3
1994	26,9	24,2	25,8
1995	27,8	24,2	26,2
1997	27,8	24,7	26,4
1998	27,9	25,0	26,8
2000	28,5	25,7	27,4
Variation 2000-1960	11,0	8,5	9,9
Sexe masculin			
1960	24,4	23,8	24,0
1971	26,4	24,5	25,6
1982	28,5	25,6	27,2
1994	31,2	28,3	30,0
1995	32,2	28,8	30,7
1998	32,5	29,3	31,2
2000	32,2	29,9	31,9
Variation 2000-1960	7,8	6,1	7,9

Sources: CERED. 1988. *Situation démographique régionale au Maroc*.
 CERED. 1988. *Etat matrimonial et nuptialité masculine au Maroc*.
 CERED. 1997. *Etat matrimonial et stratégies familiales*.
 Lfarakh Abdellatif *nuptialité* in Ministère de la Santé. 1997. (ENSME).
 Direction de la Statistique. 2000. *ENNVN 1998 Premiers résultats*.
 Direction de la Statistique. 2003. *Hommes et Femmes en Chiffres*.

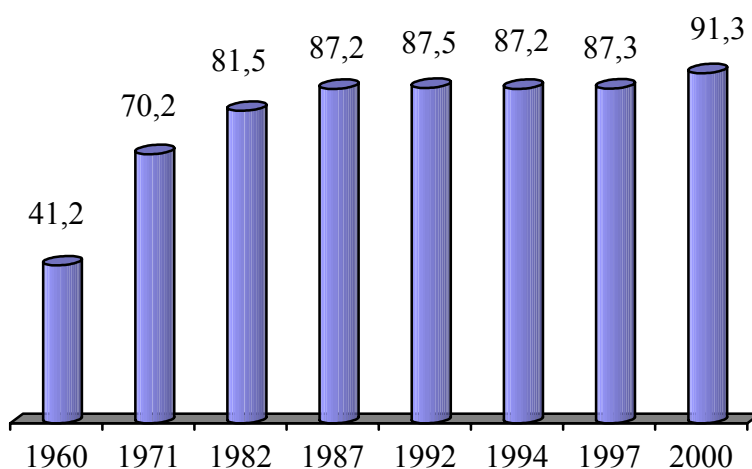
C'est parmi les catégories de femmes les plus vulnérables économiquement que l'entrée au mariage est la moins tardive. Par exemple, selon l'enquête nationale sur les niveaux de vie des ménages (ENNVN) de 1998, les femmes appartenant à la classe de dépense annuelle moyenne par personne de moins de 3404 Dh se marient en moyenne à 25,0 ans alors que cet âge se situe à 28,0 ans chez celles de la classe de 6 805 Dh à moins de 10 329 Dh, et à 27,3 ans chez celles dont le ménage dispose d'une dépense annuelle moyenne par personne de 10 329 et plus.

Le recul de l'âge au mariage pourrait, dans une certaine mesure, procurer à la femme des avantages à la fois au niveau individuel et social. Elle pourrait lui permettre de poursuivre ses études, d'acquérir plus de pouvoir de décision dans le choix du conjoint ainsi qu'en ce qui concerne sa vie conjugale et de reproduction (The Alain Guttmacher Institute, 1998, p.19).

Pour les hommes, le mariage avant 20 ans n'est plus qu'une exception. A 20 ans, près du quart des hommes (24%) s'étaient déjà mariés, en 1960. Cette

proportion n'était plus que de 3,5%, en 2000³. Pour les femmes, il était de 19,9% en 2000, fraction en baisse également, comme le montre le graphique 6.

Graphique 6. Pourcentage de femmes célibataires parmi celles âgées de 15-19 ans: ensemble du Maroc, 1960 à 2000



En ce qui concerne l'enquête ménage sur les adolescents de Marrakech, on note que parmi le sexe masculin, et aussi bien en milieu semi-urbain que rural, le mariage précoce est devenu une pratique rare, puisque la quasi-totalité des adolescents étudiés sont encore célibataires à 19 ans. Un seul cas a été rencontré en milieu rural sur 502 enquêtés.

S'agissant du sexe féminin, des cas de mariage précoce persistent, particulièrement en milieu rural. Ainsi, l'on note que 93,4% des filles se sont déclarées célibataire dans le semi-urbain⁴ versus 87,5%⁵ dans le rural ; les autres

³ Ces proportions sont calculées comme moyennes de celles des groupes d'âges 15-19 ans et 20-24 ans à partir des données du RGPH 1960 (population marocaine musulmane) et de urbain de 1997.

⁴ Contre 88,2% pour le sexe féminin de 15-19 ans de l'urbain de la région de Marrakech-Tensift-AIHaouz selon le recensement de 1994.

⁵ Contre 82,2% pour le sexe féminin de 15-19 ans du rural de la région de Marrakech-Tensift-AIHaouz selon le recensement de 1994

sont pour la plupart mariées (5,4% et 10,2% respectivement). Il semble donc que la fréquence du célibat parmi la population enquêtée est plus importante que celles observées lors du recensement de 1994 dans les milieux urbain et rural de la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz. Ce constat est à considérer lors de l'analyse ultérieure sur les préférences en matière de nuptialité.

Tableau 4. Répartition en pourcentage de la population enquêtée, agée de 13-19 ans, selon l'état matrimonial

Etat matrimonial	Milieu de résidence et sexe			
	Semi urbain		Rural	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Célibataire	99,8	93,4	99,8	87,5
Fiancé(e)	0,2	0,6	0,0	2,1
Marié(e)	0,0	5,4	0,2	10,2
Divorcé	0,0	0,6	0,0	0,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre de cas	472	533	504	522

Source: Enquête ménage de Marrakech, 2003

Avoir le statut de célibataire ne signifie nullement échapper au risque d'exposition à une sexualité pré-nuptiale, aux infections sexuellement transmissibles, aux grossesses non désirées, aux avortements à risque, voire par la suite à la rupture du mariage pour le sexe féminin. Le risque d'attraper des infections sexuellement transmissibles est aussi un danger que courent les jeunes garçons plus que les jeunes filles, car ils tendent à avoir une sexualité plus fréquente et des partenaires multiples.

2. Age idéal au premier mariage

Les adolescents enquêtés étaient appelés à se prononcer sur l'âge idéal au premier mariage, séparément, pour un jeune homme et pour une jeune fille. Les résultats de leurs déclarations nous ont permis de calculer des indicateurs de tendance centrale dont l'âge médian idéal au premier mariage (voir tableau ci-après). La comparaison des âges médians issus des réponses des adolescents du rural et du semi-urbain de Marrakech à l'âge médian qui se dégage de l'enquête de Casablanca permet de faire le constat suivant: les ruraux préfèrent un âge au mariage inférieur à celui jugé idéal en milieu semi-urbain alors que les adolescents de Casablanca préfèrent le mariage à des âges encore plus élevés que ceux du semi-urbain. Ainsi, si d'après les réponses des garçons l'âge idéal médian au premier mariage des femmes est de 18 ans en milieu rural, il est de 19 ans en milieu semi-urbain alors qu'il est de 22 ans pour les enquêtés à Casablanca. Selon les filles, cet âge idéal au mariage pour une femme est respectivement de 18 ans,

20 ans et de 23 ans, soit le même âge pour les femmes rurales et une année de plus pour le semi-urbain de Marrakech et pour la ville de Casablanca.

Concernant l'âge idéal au mariage des hommes, il est selon les garçons enquêtés de 24 ans, à la fois en milieu rural et semi-urbain de Marrakech, à comparer à 26 ans selon les déclarations des adolescents casablancais. Selon les filles enquêtées, il est respectivement de 25 ans, de 26 ans et de 28 ans. Force est de constater que les déclarations des adolescents et adolescentes quant à l'âge idéal au mariage des hommes ou des femmes ne s'écartent pas de plus d'une année en moyenne. Ceci suggère, comme on l'a constaté pour l'enquête de Casablanca (CERED, 2000), l'existence d'un modèle d'attitudes commun aux deux sexes.

Tableau 5. Indicateurs de tendance centrale relatifs à l'âge idéal au premier mariage des hommes et des femmes

Indicateur de tendance moyenne	Moyenne	Médian	mode	Ecart type
Rural				
Déclarations des garçons				
Age idéal au 1er mariage de la femme	18	18	18	3
Age idéal au 1er mariage de l'homme	24	24	20	4
Déclarations des filles				
Age idéal au 1er mariage de la femme	19	18	20	3
Age idéal au 1er mariage de l'homme	25	25	20	4
Semi urbain				
Déclarations des garçons				
Age idéal au 1er mariage de la femme	19	19	20	3
Age idéal au 1er mariage de l'homme	24	24	20	4
Déclarations des filles				
Age idéal au 1er mariage de la femme	20	20	20	3
Age idéal au 1er mariage de l'homme	26	26	20	5

Source: Enquête ménage de Marrakech, 2003

La lecture du tableau 4 montre que les préférences des ruraux de 13-19 ans s'éloignent quelque peu du vécu de leurs prédécesseurs. En effet, les garçons aussi bien que les filles déclarent des âges idéaux qui, s'ils sont voisins, impliquent un écart des moyennes des âges idéaux au mariage entre hommes et femmes relativement plus élevée (6 ans) que l'écart d'âge au mariage effectif observé au recensement de 1994 dans le rural de la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz, à savoir 4,9 ans. Il faut toutefois signaler que la comparaison, donnée à titre indicatif, n'est pas rigoureusement correcte car les milieux ne sont pas tout à fait

identiques et qu'il s'agit là de moyennes qui masquent la dispersion des opinions des différentes catégories d'adolescents. Mais, comment varient les perceptions des différents groupes d'adolescents casablancais en matière d'âge au mariage? Les tableaux 6 et 7 donnent des éléments de réponse à cette question.

Ainsi, concernant le mariage de la jeune fille, nous remarquons que les moins de 16 ans autant que les adolescents de 16 à 19 ans déclarent préférer l'entrée au mariage de la jeune fille à des âges ne dépassant pas généralement 24 ans, constat qui ressort plus pour les ruraux puisque, indépendamment de leur âge, plus de 9 adolescents sur dix préfèrent que la jeune fille se marie avant d'atteindre son 25^{ème} anniversaire. La préférence pour un mariage précoce avant vingt ans est plus accentuée chez les ruraux : 65,4% parmi les moins de 16 ans et 64,0% parmi ceux de 16 à 19 ans en milieu rural contre respectivement 46,1% et 45,2% parmi ceux résidant en milieu semi-urbain.

Les analphabètes plus que ceux sachant lire et écrire sont en faveur d'un mariage précoce pour la jeune fille et beaucoup plus en milieu rural qu'en milieu semi-urbain. A titre d'exemple, parmi les adolescents analphabètes 67,8% en milieu semi-urbain et 71,4% en milieu rural sont pour une entrée précoce au mariage de la jeune fille versus 43,4% et 63,2% respectivement selon ceux déclarant savoir lire et écrire.

Les âges précoces au mariage de la jeune fille sont préférés beaucoup plus à mesure que le niveau scolaire de l'adolescent enquêté est bas et ce, dans les deux milieux étudiés.

Ce schéma s'applique également selon le milieu de résidence de l'adolescent lorsqu'il avait 7 à 12 ans, mais d'une façon plus prononcée en milieu semi-urbain. Autrement dit, le milieu rural est associé à des âges idéaux au premier mariage de la jeune fille plus précoces que le milieu urbain ou semi-urbain.

Ce profil relatif aux variations des préférences de l'âge au mariage de la jeune fille selon les groupes d'adolescents peut être aussi observé dans le cas de l'âge idéal au mariage du jeune homme (tableau 7). Toutefois, les préférences ici sont pour des âges, au premier mariage, des jeunes hommes plutôt tardifs relativement à ceux préférés pour les jeunes filles et ce, quelle que soit la catégorie des adolescents. C'est un résultat qui reproduit le vécu quotidien sans s'en démarquer.

Tableau 6. Adolescents de 13-19 ans selon l'âge idéal au 1^{er} mariage de la jeune fille par caractéristiques socio-démographiques

Caractéristiques des adolescents	Age idéal au premier mariage de la jeune fille				Total	Base
	15-19	20-24	25-29	30 et +		
Semi- urbain						
Sexe						
Masculin	50,6	39,7	9,3	0,4	100,0	464
Féminin	41,3	46,0	11,4	1,3	100,0	528
Tranche d'âge						
13-15 ans	46,1	42,0	11,0	0,9	100,0	464
16-19 ans	45,2	43,9	9,9	1,0	100,0	526
Aptitude à lire et à écrire						
Oui	43,4	44,4	11,2	0,9	100,0	900
Non	67,8	28,9	2,2	1,1	100,0	90
Niveau scolaire						
Fondamental 1 ou moins	59,6	35,7	4,1	0,7	100,0	443
Fondamental 2	36,4	48,7	13,7	1,2	100,0	423
Secondaire ou plus	26,8	50,4	22,0	0,8	100,0	123
Lieu de résidence à 7-12 ans						
Urbain	43,3	44,5	11,1	1,1	100,0	854
Rural	60,9	33,8	5,3	0,0	100,0	133
Rural						
Sexe						
Masculin	69,8	26,3	3,1	0,8	100,0	490
Féminin	59,8	35,9	3,3	1,0	100,0	510
Tranche d'âge						
13-15 ans	65,4	30,1	3,5	1,0	100,0	492
16-19 ans	64,0	32,3	3,0	0,8	100,0	508
Aptitude à lire et à écrire						
Oui	63,2	32,2	3,7	1,0	100,0	818
Non	71,4	26,9	1,1	0,5	100,0	182
Niveau scolaire						
Fondamental 1 ou moins	68,7	28,7	1,8	0,8	100,0	623
Fondamental 2	60,6	33,6	5,2	0,6	100,0	330
Secondaire ou plus	40,0	48,9	8,9	2,2	100,0	45
Lieu de résidence à 7-12 ans						
Urbain	64,6	31,4	3,1	0,9	100,0	895
Rural	65,7	29,5	3,8	1,0	100,0	105

Source: Enquête ménage de Marrakech, 2003

Tableau 7. Adolescents de 13-19 ans selon l'âge idéal au 1^{er} mariage du jeune homme par caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques des adolescents	Age idéal au premier mariage du jeune homme				Total	Base
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30 ans et +		
Semi-urbain						
Sexe						
Masculin	9,3	44,5	30,5	15,7	100,0	472
Féminin	6,4	28,0	29,6	36,0	100,0	533
Tranche d'âge						
13-15 ans	10,2	37,7	30,3	21,7	100,0	469
16-19 ans	5,6	34,0	29,9	30,6	100,0	536
Aptitude à lire et à écrire						
Oui	7,3	34,2	31,0	27,6	100,0	910
Non	12,6	50,5	21,1	15,8	100,0	95
Niveau scolaire						
Fondamental 1 ou moins	11,2	41,7	26,3	20,8	100,0	456
Fondamental 2	5,4	32,8	33,3	28,5	100,0	424
Secondaire ou plus	3,2	23,4	33,1	40,3	100,0	124
Lieu de résidence à 7-12 ans						
Urbain	7,1	35,8	30,2	26,9	100,0	861
Rural	12,1	35,5	29,8	22,7	100,0	141
Rural						
Sexe						
Masculin	8,5	51,2	32,1	8,1	100,0	504
Féminin	5,9	43,7	26,2	24,1	100,0	522
Tranche d'âge						
13-15 ans	8,1	53,3	24,7	14,0	100,0	507
16-19 ans	6,4	41,6	33,5	18,5	100,0	519
Aptitude à lire et à écrire						
Oui	7,0	46,4	30,8	15,9	100,0	839
Non	8,0	51,9	21,9	18,2	100,0	187
Niveau scolaire						
Fondamental 1 ou moins	8,1	50,4	25,4	16,1	100,0	639
Fondamental 2	5,6	44,7	35,6	14,1	100,0	340
Secondaire ou plus	6,7	26,7	33,3	33,3	100,0	45
Lieu de résidence à 7-12 ans						
Urbain	7,2	46,9	29,3	16,6	100,0	917
Rural	7,3	51,4	27,5	13,8	100,0	109

Source: Enquête ménage de Marrakech, 2003

3. Positions vis à vis de la polygamie

Très peu de personnes sont polygames actuellement au Maroc. Seules 3,5% des femmes vivaient, en 1997, en union polygame d'après l'Enquête Nationale sur la Santé de la Mère et de l'Enfant (ENSME). Selon la même source, les deux milieux de résidence n'affichent pas de variation significative: 3,4% en ville et 3,5% à la campagne.

L'enquête ménage sur les adolescents, réalisée par le CERED, dans le semi-urbain et le rural de Marrakech, s'est intéressée aux opinions des adolescents sur la polygamie. Sont-ils cohérents avec la réalité de ce phénomène? Comment varient-ils entre les deux sexes et par groupes d'adolescents? Les réponses à ces interrogations figurent dans le tableau 8.

La lecture des proportions de la colonne correspondant aux avis favorables à la polygamie montre que sur 10 adolescents enquêtés, environ un est pour le mariage avec plusieurs femmes: 12,0% dans le semi-urbain et un peu moins 9,3% en milieu rural. Les garçons, sont plus nombreux à être pour la polygamie que les filles, tout en restant une minorité dans les deux cas de figure puisque la majorité, à savoir 78,8% des garçons et 90,2% des filles du semi-urbain et 83,1% et 93,3% respectivement en milieu rural, sont contre la polygamie. Dans tous les cas, les positions dépassent de loin la pratique de la polygamie qui n'atteigne pas plus de 2,4% dans la région de Marrakech-Tensift-El Haouz selon l'Enquête Nationale sur la Santé de la Mère et de l'Enfant de 1997 (Lfarakh et Nouijai, 1997). Ces attitudes renvoient-elles à une prise de position, relativement stable et constante, profondément ancrée dans la personnalité de l'adolescent; où traduisent-elles plutôt une opinion d'une situation provisoire voire une humeur passagère? Nous ne pouvons y répondre avec certitude, surtout que si, en milieu rural, les attitudes favorables diminuent en passant de la génération des adolescents de 13-15 ans à celle, plus âgée, de 16-19 ans, en milieu semi-urbain c'est l'inverse qui semble se passer: 13,1% des adolescents âgés de 16 à 19 ans sont pour la polygamie versus 10,9% pour les moins jeunes.

En étudiant les variations des opinions des adolescents vis-à-vis de la polygamie selon leur aptitude à lire et à écrire, nous remarquons que cette variable ne constitue pas un facteur discriminatoire à cet égard. Par exemple, dans le milieu semi-urbain, parmi les adolescents sachant lire et écrire, 12,0% sont pour et 85,2% sont contre, proportions pratiquement identiques parmi les jeunes enfants analphabètes: 12,6% et 82,1% respectivement. Ce constat suggère que « l'alphabétisation ou non » est une variable ne rendant pas compte des variations d'opinion entre adolescents selon leur degré d'instruction. En revanche, l'amélioration du niveau scolaire est associée à la probabilité d'être favorable à la

polygamie, constat qui peut surprendre étant donnée qu'on peut s'attendre à une relation inverse.

Si l'on est moins favorable à la polygamie en milieu rural qu'en milieu semi-urbain, comme on l'a vu auparavant, il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit du milieu de résidence pré-pubertaire, entre 7 et 12 ans. En effet, pour les adolescents enquêtés en milieu semi-urbain, 11,7% sont favorables à la polygamie lorsqu'ils ont passé leur enfance de 7 à 12 ans en milieu urbain. Cette fraction est plus élevée (14,2%) lorsqu'il s'agit de ceux ayant passé cette période de l'enfance en milieu rural. Cette relation ne tient plus pour les adolescents enquêtés en milieu rural: 11,8% versus 9,0% (voir tableau 8). Le fait de résider en milieu rural, même lorsque l'on a passé quelques années de son enfance en ville, est-il un facteur plus déterminant pour atténuer la désapprobation éventuelle de la polygamie chez les adolescents ? Seules des données longitudinales approfondies peuvent permettre de répondre à cette question.

Tableau 8. Adolescents de 13-19 ans selon leur attitude envers la polygamie par caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques des adolescents	Attitude envers la polygamie			Total	Base
	Pour	Contre	Indifférent		
milieu semi-urbain					
Sexe					
Les deux sexes	12,0	84,9	3,1	100,0	1005
Masculin	16,3	78,8	4,9	100,0	472
Féminin	8,3	90,2	1,5	100,0	533
Tranche d'âge					
13-15 ans	10,9	85,3	3,8	100,0	469
16-19 ans	13,1	84,5	2,4	100,0	536
Aptitude à lire et à écrire					
Oui	12,0	85,2	2,9	100,0	910
Non	12,6	82,1	5,3	100,0	95
Niveau scolaire					
Fondamental 1 ou moins	9,9	87,1	3,1	100,0	456
Fondamental 2	13,2	83,5	3,3	100,0	424
Secondaire ou plus	16,1	81,5	2,4	100,0	124
Lieu de résidence à 7-12 ans					
Urbain	11,7	85,5	2,8	100,0	856
Rural	14,2	81,6	4,3	100,0	141

Source: Enquête ménage de Marrakech, 2003

Tableau 8 (suite). Adolescents de 13-19 ans selon leur attitude envers la polygamie par caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques des adolescents	Attitude envers la polygamie			Total	Base
	Pour	Contre	Indifférent		
milieu rural					
Sexe					
Les deux sexes	9,3	88,3	2,4	100,0	1026
Masculin	14,1	83,1	2,8	100,0	504
Féminin	4,6	93,3	2,1	100,0	522
Tranche d'âge					
13-15 ans	10,1	87,4	2,6	100,0	507
16-19 ans	8,5	89,2	2,3	100,0	519
Aptitude à lire et à écrire					
Oui	9,5	88,0	2,5	100,0	839
Non	8,0	89,8	2,1	100,0	187
Niveau scolaire					
Fondamental 1 et moins	7,5	90,9	1,6	100,0	639
Fondamental 2	11,8	84,4	3,8	100,0	340
Secondaire ou plus	15,6	80,0	4,4	100,0	45
Lieu de résidence à 7-12 ans					
Urbain	11,8	86,3	2,0	100,0	102
Rural	9,0	88,5	2,5	100,0	924

Source: Enquête ménage de Marrakech, 2003

III. Connaissances et sources d'information des adolescents sur la reproduction humaine

1. Connaissances sur la reproduction

Les connaissances correctes des notions associées à la reproduction humaine sont considérées parmi les éléments positifs et cruciaux pour l'éducation sexuelle et la socialisation des jeunes. A ce propos, des leçons insérées dans différents cours des divers niveaux de l'enseignement scolaire fondamental et secondaire initient les élèves aux notions de la reproduction humaine. A la lecture des données de l'enquête élève du semi-urbain de Marrakech, force est de constater un manque assez important en matière de connaissances chez les lycéens enquêtés. A titre d'exemple, trois élèves sur cinq seulement croient qu'un seul rapport sexuel peut entraîner une grossesse, le reste ne le pense pas ou manquent d'informations à ce sujet. La connaissance à ce propos est moins importante pour les filles que pour les garçons : 53,8% versus 63,8%. De même, près du cinquième ont répondu ne pas connaître la période la plus probable pour une conception au cours du cycle menstruel: 23,1% (26,5% pour les filles et 20,1% pour les garçons), alors que 23,3% des lycéens (21,4% pour les filles et 25,2% pour les garçons) ont donné une fausse réponse à ce propos en déclarant

que cette période se situe juste avant ou juste après les règles. Ces proportions sous-estiment le manque d'information sur la reproduction chez les adolescents puisque les résultats montrent qu'une proportion de lycéens, pratiquement égale à celle correspondant aux fausses réponses, a déclaré qu'il ne sait pas la réponse à la question posée : 23,1% (26,5 pour les filles et 20,1% pour les garçons).

Le manque de connaissances des enquêtés ressort d'une manière plus saillante lorsqu'on leur demande le nombre moyen de jours du cycle menstruel. En effet, 42,5% seulement des élèves enquêtés ont déclaré que c'est 28 jours habituellement (48,7% pour les filles et 37,2% pour les garçons).

Tableau 9. Adolescents selon leurs avis sur des aspects de la reproduction humaine

Questions	Modalités de réponse	Masculin	féminin	Ensemble
<i>A votre avis, un seul rapport sexuel peut-il entraîner une grossesse ?</i>	Oui	63,8	53,8	59,0
	Non	17,0	12,0	14,7
	Ne sais pas	14,2	32,8	22,8
	Non Déclaré	5,0	1,4	3,3
<i>A votre avis, quelle est la période la plus probable pour une grossesse ?</i>	Juste avant les règles	18,1	19,2	18,6
	Juste après les règles	20,8	23,0	21,8
	Au milieu du Cycle	28,1	24,0	26,2
	N'importe quand	6,4	5,7	6,0
	Je ne sais pas	20,1	26,5	23,1
	Non déclaré	6,6	1,6	4,3
<i>A votre avis, quelle est la durée du cycle menstruel ?</i>	Moins de 15 jours	22,3	32,2	26,8
	15 à 27 jours	6,6	3,3	5,1
	28 jours	37,2	48,7	42,5
	29 jours	7,3	8,3	7,8
	Plus d'un mois	0,8	1,3	1,0
	Ne sait pas	19,8	4,7	12,8
	ND	6,0	1,5	4,0

Source: Enquête élève du semi-urbain de Marrakech, 2003

Tableau 9 (suite). Adolescents selon leurs avis sur des aspects de la reproduction humaine

Questions	Modalités de réponse	Masculin	féminin	Ensemble
<i>Après un accouchement, combien de jours faut-il au couple conjugal avant de reprendre la vie sexuel ? (durée de l'aménorrhée post-partum)</i>	Moins de 15 jours	8,7	3,5	6,3
	15 à 29 jours	9,0	4,0	6,7
	30 à 40 jours	26,3	39,0	32,1
	41 à 45 jours	20,3	25,9	22,9
	46 à 59 jours	3,8	5,1	4,4
	60 ans et +	23,0	14,5	19,1
	ND ou ne sait pas	8,8	8,0	8,4
Qui détermine génétiquement le sexe du nouveau-né?	L'homme	23,4	31,4	27,1
	La femme	3,9	3,8	3,8
	Les deux époux	40,5	34,8	37,9
	Ne sait pas	22,2	24,9	23,4
	Autres	4,5	2,5	3,6
	ND	5,6	2,5	4,2
Nombre d'observations par question	(100%)	929	792	1721

Source: Enquête élève du semi-urbain de Marrakech, 2003

Un manque similaire est constaté en ce qui concerne la période du post-partum et ce qu'elle nécessite comme repos/attente avant tout rapport sexuel. C'est ainsi que 44,9% des lycéens ont déclaré une durée inférieure à 30 jours ou dépassant 45 jours ou ont déclaré ne pas connaître la durée de cette période. Les garçons sont moins informés à ce sujet que les filles (53,3% contre 35,1%). Environ un lycéen sur deux (55,0%) a toutefois donné une réponse voisine de 40 jours, fréquence relative plus élevée chez les filles où près de sept lycéennes sur dix (64,9%) a fourni une telle réponse contre près de cinq sur dix (46,6%) pour leurs collègues de sexe masculin.

Peut-être la faiblesse de connaissance des lycéens en matière de reproduction humaine est le plus manifeste en matière d'hérédité génétique. En effet, lorsqu'on leur a demandé «qui détermine génétiquement le sexe du nouveau-né?», seuls 27,1% a répondu que c'est l'homme. Pour les filles cette fraction est un peu plus élevée : 31,4% alors que pour les garçons elle ne dépasse pas 23,4%.

En somme, ces résultats montrent combien sont importants les besoins de connaissances en matière de santé reproductive et d'éducation sexuelle des jeunes adolescents, car elle permet de les responsabiliser en termes de comportements et d'attitudes.

2. Sources d'information des adolescents sur « l'éducation sexuelle »

L'enquête élève menée dans le semi-urbain de Marrakech s'est intéressée également aux sources d'information sur l'éducation sexuelle des adolescents. On a demandé à chaque lycéen d'indiquer toutes ses sources d'information à ce sujet. Les résultats, ainsi collectés, montrent que la famille ne joue pas toujours un rôle dans l'éducation sexuelle des jeunes, ce qui pousse ces derniers à recourir à leurs pairs pour s'informer ou à puiser leur information sur « la sexualité » à partir des films de cinéma, de vidéo ou de la télévision ou, dans de rares cas, en écoutant des émissions radiophoniques. Or, dans beaucoup de ces cas, les informations ainsi obtenues risquent d'être fausses, entraînant de graves conséquences.

Les données du tableau 10, ci-après, confirment le faible rôle joué par la famille pour fournir à l'adolescent des connaissances utiles et adéquates. En effet, le cinéma, la télévision, la vidéo et la radio (32,8%) suivi des pairs (par 24,8%), représentent les sources principales de connaissances en matière d'éducation sexuelle. En troisième lieu, viennent les magazines, la presse écrite et les livres (16,1%) et en quatrième, l'école (12,7%). Par contre, la proportion de ceux qui recourent à la famille reste négligeable : seuls 4,2% s'informent auprès de leurs frères et sœurs, 6,3% auprès de leur mère ou leur père.

Des actions de sensibilisation des parents pour qu'ils entretiennent une communication plus ouverte avec leurs enfants sur des sujets qui restent encore tabous s'avèrent nécessaires pour une meilleure socialisation et responsabilisation des garçons et des filles.

Tableau 10. Sources d'information sur « l'éducation sexuelle » des lycéens selon le sexe

Sources	Masculin	Féminin	Ensemble
Amis (ies)	27,1	21,8	24,8
Père / mère	3,8	9,7	6,3
Frères / sœurs	3,2	5,4	4,2
Cinéma / vidéo / télévision / radio	37,0	27,2	32,8
Revue/ magazines/ presse/ livres	15,2	17,4	16,1
Ecole	11,1	14,8	12,7
Aucun	0,9	2,4	1,6
Autres	1,6	1,4	1,5
Total	100,0	100,0	100,0
Nombre d'observations	2543	1916	4459

Source: Enquête élève du semi-urbain de Marrakech, 2003

IV. Connaissance et sources d'informations des méthodes contraceptives

1. Connaissance des méthodes contraceptives

L'adolescence constitue le début d'entrée dans la vie des adultes. Afin d'éviter toute grossesse non désirée, et à haut risque pendant cette période, des programmes de sensibilisation et d'information en matière de santé reproductive sont habituellement adressés aux jeunes adolescents, particulièrement dans le cadre des programmes scolaires. L'évaluation du degré de connaissance des méthodes de planification familiale chez cette catégorie de population est bénéfique à ce titre, car elle permet d'identifier l'efficacité de tels programmes et de déterminer les besoins à satisfaire.

Il est donc essentiel de mesurer leur degré de connaissance des méthodes de planification familiale. Il importe de souligner que la connaissance d'une méthode n'implique nullement que l'adolescent sait comment l'utiliser correctement. Cela peut signifier simplement en avoir entendu parler. En fait, lors de l'enquête ménage du semi-urbain de Marrakech, le degré de connaissance d'une méthode de contraception a été mesuré par la proportion des adolescents qui déclarent spontanément cette méthode. S'agissant de la source d'information, la même procédure a été appliquée. Ainsi, on a d'abord demandé aux adolescents de 13 à 19 ans s'ils connaissent ou non une méthode de planification familiale. Ceux ayant répondu par l'affirmatif, étaient invités à citer toutes les méthodes qu'ils connaissent.

Les résultats de l'enquête ménage sur les adolescents de Marrakech (tableau 11), montre qu'en 2003, et en comparaison à ce qui a été enregistré à Casablanca, la connaissance des méthodes contraceptives par les adolescents de 13-19 ans est modérée aussi bien en milieu semi-urbain que rural: 67,0% dans le premier milieu et 69,0% dans le deuxième contre 84,8% observé à Casablanca près de quatre ans auparavant (en 1999). Ces proportions indiquent, en outre, que le semi-urbain n'est pas mieux placé que le rural, au contraire c'est l'inverse qui est observé, bien que la différence soit faible, ne dépassant pas 2%.

La connaissance d'une méthode quelconque, plus élevée parmi les adolescentes que parmi les adolescents indépendamment du milieu de résidence, augmente en fonction de l'âge. En effet, en milieu semi-urbain, elle est de 53,7% pour les moins de 16 ans et 78,5% pour ceux de 16-19 ans. En milieu rural, l'écart est encore plus grand : 55,4% et 82,3% respectivement.

Tableau 11. Adolescents selon leur connaissance d'une méthode quelconque de contraception par caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques	Connait une méthode			Effectif N
	Oui	Non	Total	
Age				
milieu semi urbain				
Sexe				
Les deux sexes	67,0	33,0	100,0	1005
Masculin	61,4	38,4	100,0	472
Féminin	71,9	28,1	100,0	533
Tranche d'âge				
13-15 ans	53,7	46,3	100,0	469
16-19 ans	78,5	21,5	100,0	536
Aptitude à lire et à écrire				
Oui	67,7	32,3	100,0	910
Non	60,0	40,0	100,0	95
Niveau scolaire				
Fondamental 1 ou moins	58,3	41,7	100,0	456
Fondamental 2	68,9	31,1	100,0	424
Secondaire ou plus	91,9	8,1	100,0	124
Lieu de résidence à 7-12 ans				
Urbain (résidents au lieu d'enquête ou autre ville)	67,1	32,9	100,0	861
Rural	66,7	33,3	100,0	141
milieu rural				
Sexe				
Les deux sexes	69,0	31,0	100,0	1026
Masculin	65,3	34,7	100,0	504
Féminin	72,6	27,4	100,0	522
Tranche d'âge				
13-15 ans	55,4	44,6	100,0	507
16-19 ans	82,3	17,7	100,0	519
Aptitude à lire et à écrire				
Oui	68,1	31,9	100,0	839
Non	73,3	26,7	100,0	187
Niveau scolaire				
Fondamental 1 et moins	64,2	35,8	100,0	639
Fondamental 2	74,7	25,3	100,0	340
Secondaire ou plus	95,6	4,4	100,0	45
Lieu de résidence à 7-12 ans				
Urbain	71,6	28,4	100,0	102
Rural (résidents au lieu d'enquête ou autre rural)	68,7	31,3	100,0	924

Source: Enquête ménage de Marrakech, 2003

La connaissance d'au moins une méthode de contraception par les adolescents de 13-19 ans, tous sexes confondus, varie positivement selon l'aptitude à lire et à écrire et le niveau scolaire, ce qui suggère que l'école contribue à informer les élèves sur ce sujet. En effet, en milieu semi-urbain, 60,0% seulement des analphabètes versus 67,7% pour ceux sachant lire et écrire

sont au courant d'une méthode contraceptive ; parallèlement 58,3% seulement de ceux disposant d'un niveau scolaire ne dépassant pas le premier cycle du fondamental, mais 68,9% chez ceux ayant le niveau du 2^{ème} cycle du fondamental, voire 91,9% pour ceux du niveau secondaire ou plus. Les mêmes variations existent en milieu rural (voir tableau 11) avec des pourcentages de connaissance des méthodes contraceptives supérieurs à ceux constatés en milieu semi-urbain. Cette dernière constatation n'est pas confirmée lorsqu'on examine les proportions de connaissance selon l'environnement résidentiel entre 7 et 12 ans et qui est en faveur du milieu urbain. Cette contradiction apparente, pourrait s'expliquer par le fait que dans le premier cas la comparaison est faite entre deux milieux (rural, semi-urbain) voisins en termes de caractéristiques socio-économiques, voire géographiques, alors que les deux milieux comparés dans le deuxième cas (rural versus urbain) ont des spécificités différentes.

Selon le tableau 12, les jeunes filles sont au courant des méthodes contraceptives plus que les jeunes garçons, qu'il s'agisse des méthodes modernes ou des méthodes traditionnelles: dans le premier cas, 71,9% contre 61,2% en milieu semi-urbain et 72,6% contre 65,1% en milieu rural et, dans le deuxième cas, 14,8% versus 9,5% en milieu semi-urbain et 11,3% versus 6,0% en milieu rural. Les seules exceptions à cette règle concernent le condom (préservatif), la stérilisation masculine et dans une moindre mesure le diaphragme. A titre d'exemple, en milieu semi-urbain, 14,6% des garçons ont déclaré connaître le condom contre 10,3% pour les filles. En milieu rural, ces pourcentages sont respectivement de 15,5% contre 10,3%.

Tableau 12. Pourcentages d'adolescents de 13-19 ans qui ont déclaré connaître une méthode contraceptive spécifique, par sexe

Méthode contraceptive	Masculin	Féminin	Ensemble
Semi urbain			
Toutes méthodes	70,8	86,7	79,2
Méthodes modernes	61,2	71,9	66,9
Pilule	59,7	70,5	65,5
DIU	11,9	35,3	24,3
Injection	10,4	26,5	18,9
Condom	14,6	10,3	12,3
Stérilisation féminine	5,9	7,5	6,8
Stérilisation masculine	5,1	4,1	4,6
Diaphragme, crème/gelée	1,3	0,9	1,1
Méthodes traditionnelles	9,5	14,8	12,3
Retrait	7,4	11,3	9,5
Contenance périodique	3,8	4,3	4,1
Autres	0,4	0,8	0,6
Effectif	472	533	1005
Rural			
Toutes méthodes	71,0	83,9	77,6
Méthodes modernes	65,1	72,6	68,9
Pilule	84,1	71,5	77,7
DIU	12,1	42,5	27,6
Injection	13,5	37,2	25,5
Condom	15,5	10,3	12,9
Stérilisation féminine	4,0	7,3	5,7
Stérilisation masculine	2,0	1,1	1,6
Diaphragme, crème/gelée	0,8	0,4	0,6
Méthodes traditionnelles	6,0	11,3	8,7
Retrait	5,0	7,3	6,1
Contenance périodique	0,6	5,2	2,9
Autres (Norplant, allaitement...)	0,4	0,0	0,2
Effectif	504	522	1026

Source: Enquête ménage de Marrakech, 2003

Le même tableau nous indique que la pilule reste de loin la méthode la plus connue, surtout chez les garçons ruraux (84,1%); elle est suivie du condom chez les filles (35,3% en milieu semi urbain et 42,5% en milieu rural) puis des injections (26,5% et 37,2% respectivement dans les deux milieux).

En plus du sexe, l'âge est déterminant dans la connaissance de chacune des méthodes contraceptives considérées (tableau 13). Qu'il s'agisse de l'ensemble des méthodes modernes ou de la totalité des méthodes traditionnelles ou encore d'une méthode spécifique, les adolescents plus âgés ont une connaissance

meilleure que les plus jeunes. Il est vrai que l'acquisition du savoir par l'apprentissage à l'école ou par le biais des pairs et de la famille est un processus qui s'accumule avec l'âge.

Tableau 13. Pourcentage d'adolescents de 13-19 ans qui ont déclaré connaître une méthode contraceptive spécifique selon l'âge

Méthode contraceptive	13-15 ans	16-19 ans	Ensemble
Semi urbain			
Toutes méthodes	60,1	95,9	79,2
Méthodes modernes	53,7	78,4	66,9
Pilule	52,2	77,1	65,5
DIU	15,4	32,1	24,3
Injection	12,4	24,6	18,9
Condom	7,7	16,4	12,3
Stérilisation féminine	5,5	7,8	6,8
Stérilisation masculine	2,8	6,2	4,6
Diaphragme, crème/gelée	0,0	2,1	1,1
Méthodes traditionnelles	6,4	17,5	12,3
Retrait	4,7	13,6	9,5
Contenance périodique	1,9	6,0	4,1
Autres	0,6	0,6	0,6
Effectif	472	533	
Rural			
Toutes méthodes	61,5	93,3	77,6
Méthodes modernes	55,4	82,1	68,9
Pilule	55,0	80,5	67,9
DIU	18,9	36,0	27,6
Injection	18,1	32,8	25,5
Condom	5,3	20,2	12,9
Stérilisation féminine	2,4	8,9	5,7
Stérilisation masculine	0,0	3,1	1,6
Diaphragme, crème/gelée	0,6	0,6	0,6
Méthodes traditionnelles	6,1	11,2	8,7
Retrait	4,1	8,1	6,1
Contenance périodique	2,2	3,7	2,9
Autres	0,0	0,4	0,2
Effectif	507	519	1026

Source: Enquête ménage de Marrakech, 2003

2. Source d'information sur la planification familiale

Il est connu que les croyances et perceptions des adolescents relatives aux méthodes de contraception sont associées aux sources d'information relatives à ce sujet. Par ailleurs, l'étude des sources d'information des jeunes adolescents sur les moyens contraceptifs permet d'évaluer la contribution des institutions concernées par l'éducation et la sensibilisation de cette catégorie de la population dans le domaine de la planification familiale. Dans ce cadre, l'enquête auprès des lycéens était l'occasion de demander aux enquêtés de répondre par oui ou non à la question suivante: «*Connaissez-vous une source ou des sources d'informations sur les méthodes de planification familiale?*».

Neuf élèves parmi dix (90,3%) ont répondu par l'affirmatif, soit une proportion de connaissance «spontanée» beaucoup plus élevée que celle obtenue pour les adolescents enquêtés auprès de leurs ménages⁶ qui est de 67,0%. La connaissance des lycéens des méthodes de planification familiale ne varie pratiquement pas selon le sexe du lycéen : 90,5% pour les filles et 90,1% pour les garçons.

Afin d'affiner les réponses, il a été demandé aux élèves ayant déclaré connaître au moins une méthode contraceptive, s'ils connaissent ou non des sources d'information sur ces méthodes. Cinq adolescents sur huit ont déclaré une réponse affirmative⁷, soit 1082 lycéens. Ces derniers étaient conviés à mentionner trois sources d'information, au plus, à ce sujet (écrire le nom ou décrire la source, avec n'importe quelle langue). Sur dix lycéens concernés par cette question, neuf ont pu donner une source (90,2%), près de huit ont fourni deux sources distinctes (75,6%) et seul cinq ont pu en identifier trois (49,6%). Par rapport au nombre de réponses correctes⁸, la télévision (23,3% des réponses), l'école (19,0% des réponses) et la lecture extrascolaire (revues, journaux et ouvrages : 19,7% des réponses) constituent les sources principales d'information sur la planification familiale. Ce résultat peut être expliqué, d'une part, par les campagnes audiovisuelles du ministère de la santé et par certaines organisations non gouvernementales et la contribution des journalistes à la sensibilisation des jeunes

⁶ Adolescents de 13 à 19 ans scolarisés et non scolarisés pris ensemble du semi urbain de Marrakech

⁷ 35,9% ont répondu par la négation et 1,6% n'ont pas donné de réponse.

⁸ C'est-à-dire l'ensemble des réponses des concernées (ie. Ceux ayant déclaré spontanément connaître une source d'information : 1082) moins les non déclarés (respectivement 50 ; 214 et 505 pour la première, la deuxième et la troisième source d'information) et moins le nombre de réponses incorrectes : 56 ; 50 ; et 40 respectivement).

et, d'autre part, par l'éducation en matière de population enseignée dans les écoles. Le rôle de la sensibilisation apparaît également à travers les réponses de type «réunion d'information», «campagne de sensibilisation», «affiches» et «équipe mobile», soit des réponses qui comptent pour 12,3% de l'ensemble. Le dispensaire et les centres de santé, en tant que source d'information auxquelles on peut recourir directement, jouent un rôle significatif en la matière puisqu'ils représentent 10,5% des réponses. Par contre, on relève que le rôle des parents est faible (3,3%).

Ce schéma est pratiquement le même pour les garçons et pour les filles avec, toutefois, un degré de connaissance supérieur chez les deuxièmes. A titre d'exemple, 93,7% des lycéennes ont reconnu au moins une source d'information sur les méthodes contraceptives contre 90,45% chez leurs homologues garçons ; 78,9% des filles connaissent au moins deux méthodes versus 73,9% pour les garçons et respectivement 53,7% versus 48,5% connaissent trois méthodes au moins.

La connaissance seule de la méthode ou de la source d'information ou encore du lieu d'approvisionnement ne signifient pas automatiquement qu'on y recourt en cas de besoin. Plusieurs raisons peuvent rendre difficile l'acquisition d'un contraceptif. Outre l'interdiction par la loi de prestations de planification familiale pour une catégorie de la population, par exemple les célibataires, les coutumes peuvent constituer un obstacle pour accéder au lieu d'approvisionnement. Le coût, la distance ou le lieu où est localisé le fournisseur des services ou produits de contraceptions ainsi que les croyances du concerné (ici l'adolescent) peuvent empêcher d'en bénéficier. Pour en savoir plus du point de vue du lycéen, on lui a posé la question suivante : « *pour une personne de votre âge, est-il possible d'avoir une des méthodes de contraception, sans difficulté ?* ». Très peu, 1,6%, n'ont pas voulu répondre à cette question. Pour la majorité des lycéens, c'est facile d'en avoir : huit sur dix (81,9%), les garçons y croient plus que les filles : 83,9% contre 79,5%. Pour une fraction d'adolescents non négligeable, 16,6%, c'est encore difficile d'acquérir un moyen contraceptif. Les raisons de telles croyances, sont multiples. Cependant, la justification principale des lycéens qui pensent que c'est difficile d'avoir un moyen contraceptif pour un adolescent est leur croyance religieuse : 42,3% des réponses, ce qui est cohérent avec le fait que la majorité des adolescents sont encore célibataires et qui rejoint les réponses d'autres lycéens qui pensent que c'est « interdit pour un jeune adolescent », soit 16,9% des réponses. N'empêche que 11,0% des réponses étaient pour des raisons de « gêne ou timidité », 8,5% du fait de la « désapprobation de la famille » et seulement 5,4% à cause de l'éloignement du lieu d'approvisionnement et 4,7% en raison du « coût élevé. ».

Tableau 14. Répartition en pourcent des réponses des lycéens qui pensent qu'il est difficile pour un adolescent d'acquérir une méthode contraceptive selon la raison et le sexe

Raisons	Masculin	Féminin	Ensemble
Distance trop grande	5,8	5,1	5,4
Gène, timidité	15,7	6,8	11,0
Coût élevé	7,4	2,2	4,7
Désapprobation de la famille	6,6	10,2	8,5
Interdiction d'accéder	11,8	21,5	16,9
Raisons religieuses	42,7	42,0	42,3
Autre	9,9	12,2	11,1
Total	100,0	100,0	100,0
Nombre de réponses	363	410	773

Source: enquête élève de Marrakech 2003

Conclusion

Les recherches en sciences sociales sur la prévention des risques des grossesses non désirées, et des avortements à risques qui, pour des jeunes, entraînent des conséquences sociales et sanitaires graves, et les études sur les infections sexuellement transmissibles ont établi des liens entre les connaissances et les comportements en matière de santé reproductive. Des connaissances précises et correctes rendent les jeunes moins vulnérables dans le domaine de la sexualité et de la santé reproductive.

La présente étude avait pour objectif d'évaluer le niveau, la nature et les sources d'information des jeunes adolescents sur le plan de la reproduction humaine, comme préalable à des connaissances sur les infections sexuellement transmissibles. Pour ce faire, nous avons procédé, dans une première étape, à l'estimation de l'entrée théorique à la vie sexuelle et sa variation par sexe, à travers le calcul de l'âge de la puberté. Il a été constaté que, d'une part, la majorité des filles ont eu leurs premières règles entre 12 et 14 ans et la quasi-totalité des garçons ont atteint la puberté entre 12 et 15 ans. D'autre part, les données étudiées montrent que l'âge médian de la puberté des garçons dépasse celui des filles d'environ un an et qu'il augmente, légèrement, en passant du milieu rural au milieu urbain.

Une analyse des manifestations des règles et des initiations l'accompagnant a été abordée par la suite. L'objectif était d'étudier les réactions et d'évaluer les connaissances des adolescentes sur les signes de la puberté et du degré de communication entretenue à ce sujet avec l'entourage familial. Il s'est avéré que le quart des filles enquêtées ne savent pas de quoi il s'agit lors de leurs premières règles. Les jeunes générations plus que les anciennes semblent être au

courant des manifestations de leurs premières règles, constat qui pourrait s'expliquer par l'intensification des leçons inscrites dans le cadre des programmes d'information, éducation et communication en matière de population de l'enseignement scolaire. En effet, l'école constitue une source d'information sur ces aspects pour 24,7% des filles de moins de 16 ans alors que pour les lycéennes de 20 à 21 ans, cette proportion est de 19,8%. Il n'empêche qu'une proportion importante de réponses des filles (57,8%) sont des expressions de peur ou d'inquiétude lors des premières règles et 32,1% correspondent à des sentiments d'embarras ou de stress.

L'entrée effective à la vie reproductive a été, par la suite, abordée à travers d'une part, l'étude de l'évolution de l'âge au mariage et de sa précocité et, d'autre part, en examinant la perception de l'âge idéal au mariage et de la polygamie, en procédant à des comparaisons entre les données de l'enquête du semi-urbain et du rural de Marrakech et de celle de la ville de Casablanca.

Le premier résultat qui ressort, à cet égard, est que pour le sexe masculin aussi bien que pour le sexe féminin, et quelque soit le milieu considéré, le mariage précoce est devenu une pratique rare. La place est cédée au prolongement de la durée du célibat augmentant ainsi le risque d'exposition à une sexualité pré-nuptiale et ses implications (infections sexuellement transmissibles, grossesses non désirées, avortements à risque, répercussions sociales). Cela étant, pour la moitié des lycéennes, l'âge idéal au mariage d'une jeune fille ne devrait pas dépasser, à Marrakech, 18 ans pour les élèves ruraux, 19 ans pour ceux du semi-urbain et, à Casablanca, 22 ans. Le retard de l'entrée au mariage est donc une obligation et pas un choix.

Concernant l'âge idéal au mariage des hommes, pour la moitié des filles enquêtées, il est de 25 ans en milieu rural, de 26 ans en milieu semi-urbain et de 28 ans à Casablanca. Il est à noter que les déclarations des adolescents et adolescentes quant à l'âge idéal au mariage des hommes ou des femmes ne s'écartent pas de plus d'une année en moyenne.

S'agissant des opinions des lycéens sur la polygamie, les garçons, sont plus nombreux à être favorable à la polygamie que les filles, tout en restant une minorité dans les deux cas de figure, puisque la majorité, à savoir 78,8% des garçons et 90,2% des filles du semi-urbain et 83,1% et 93,3% respectivement en milieu rural, sont contre la polygamie.

Dans une autre partie de cette étude, les connaissances des lycéens sur certains aspects de la reproduction humaine ont été évaluées. Les données ont montré l'insuffisance d'informations chez les lycéens enquêtés. A titre d'exemple, deux lycéens sur cinq du semi-urbain de Marrakech pensent qu'un

seul rapport sexuel ne peut pas entraîner une grossesse ; un cinquième de ces élèves ne connaît pas la période la plus probable pour une conception au cours du cycle menstruel ; seul quatre sur dix connaissent que le nombre moyen de jours du cycle menstruel est de 28 jours. Dès lors, il est nécessaire d'armer les adolescents de suffisamment de connaissances sur la santé de la reproduction pour leur permettre d'être conscients des risques mettant leur vie future en danger, particulièrement dans un contexte d'entrée tardive au mariage. Ceci est d'autant plus vrai que la famille ne joue pas un rôle important en matière d'éducation sexuelle. En effet, les résultats de l'enquête auprès des lycéens du semi-urbain de Marrakech montrent que les principales sources de connaissances en matière d'éducation sexuelle sont le cinéma, la télévision le vidéo et la radio, (représentant tous 32,8% des sources), les pairs (24,8%), les magazines, la presse écrite et les livres (16,1%) et l'école qui vient en quatrième lieu (12,7%). Les parents et les frères et sœurs ne constituent pas plus de 6,3% des sources en la matière.

Notons, cependant, qu'une amélioration du niveau d'information sur de tels risques est une condition nécessaire mais non suffisante pour provoquer des modifications des comportements individuels dans le bon sens. La connaissance des méthodes contraceptives est un autre volet qui a été abordé dans cette étude. Il en ressort que les filles plus que les garçons, scolarisés ou non, sont, dans leur majorité, au courant de méthodes modernes aussi bien que traditionnelles de planification familiale. Néanmoins, cette connaissance concerne beaucoup plus la pilule que les autres moyens de contraception. Par exemple, en milieu semi-urbain de Marrakech seuls 12,3% ont mentionné le condom, proportion équivalente à celle enregistrée auprès des adolescents du milieu rural de Marrakech, soit une faible fraction pour une méthode largement médiatisée. Pourtant, selon l'avis de la majorité des lycéens (81,9%), il n'est pas difficile de se procurer un moyen contraceptif. Ceux qui pensent le contraire, le justifie essentiellement par leur « croyance religieuse » (42,3%), parce qu'ils pensent que « c'est interdit pour un adolescent de leur âge », généralement encore célibataire, ou par « timidité ou gêne » (11,0%) ou encore en raison de la « désapprobation de la famille » (8,5%).

Il est possible que la question de santé reproductive ne constitue pas un problème de première priorité pour les adolescents. Les questions d'études scolaires, d'emploi, de délinquance et de violence peuvent préoccuper plus le jeune adolescent. Il n'empêche que, pour assurer un épanouissement des jeunes et leur éviter des risques qui peuvent s'avérer graves pour leur avenir, l'éducation sexuelle et en matière de santé reproductive des adolescents mérite une attention particulière de la part de l'ensemble des composantes de la société : Gouvernement, famille, école et société civile. Le renforcement des activités de

sensibilisation et d'information sur les divers aspects de la reproduction humaine et de la santé sexuelle et reproductive, au profit aussi bien des parents que des adolescents, scolarisés ou non, ne peut que jouer un rôle bénéfique sur ce plan.

Références bibliographiques

Lagrange, H., 1997., "Puberté et masturbation". In L'entrée dans la sexualité : le comportement des jeunes dans le contexte du sida-éd. sous la dir. de Hugues LAGRANE, Brigitte LHOMOND. La Découverte, (Recherches). pp:59-80.

Kattab, H., 1996, "Women's Perception of sexuality in Rural Giza. Monographs". In Reproductive Health, n°1. Reproductive Health Working Group. The Population Council Regional Office for West Asia and North Africa. Cairo.

Bongaarts, J et Cohen. B., (Ed), 1998. Studies in Family Planning. Vol19, n°2.

Direction de la Statistique. 2003. Hommes et Femmes en Chiffres.

The Alain Guttmacher Institute., 1998. Into a New World: Young Women's Sexual and Reproductive Lives. New York.

CERED, 2000. L'adolescence en question. Analyse des résultats de l'enquête sur les adolescents en milieu urbain.

Elalamy, Youssef Amine., 2001. Les clandestins. Ed. EDDIF.

Lfarakh, A et Noujjai, A., 1999, Nuptialité. In Azelmat, M et Abdelmoneim. A., 1999. Enquête sur la Santé de la Mère et de l'Enfant (ENSME) 1997.

Ministère de la Santé, direction de la planification et des ressources financières, service des études et de l'information sanitaire et PAPCHILD. p : 149-165.

Lfarakh Abdellatif, 2001. Connaissances des adolescents sur certains aspects de la santé reproductive à travers l'enquête CAP sur les adolescents : cas de Casablanca. (communication présentée lors de la quatrième réunion des conseils/ commissions nationaux de la politique de population, organisé par la Ligue Arabe en collaboration avec le CERED à Rabat entre le 24 et 26 octobre 2001).

Lfarakh Abdellatif, 2002. Préférences, comportements et besoins non satisfaits en matière de planification familiale (*communication présentée lors du séminaire international sur le thème «la santé reproductive, les besoins non satisfaits et la pauvreté : questions*

d'accès et de qualité des services » organisé par le CICRED à Bangkok, Thailand du 25 au 30 novembre 2002).